



■ **MAÎTRE EOLAS**, l'avocat blogueur jugé pour « injure » et « diffamation » envers l'Institut pour la justice (IPJ), a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) à 2 000 € d'amende et à 5 000 € de dommages et intérêts. Il a aussitôt fermé son compte Twitter.